

TASBI EN BREF

TASBI est une organisation syndicale qui œuvre au sein de ses membres depuis 1987. Un syndicat de proximité dont l'objectif premier est de développer les intérêts socio-économiques des paramédics. TASBI est formé par des gens qui comprennent bien la réalité terrain.

COTISATIONS SYNDICALES

Seul syndicat ayant un montant maximal des cotisations par année

1300\$ / AN Taux de **2.25%**
(Maximum de 25\$/semaine)

UN SYNDICAT QUI TRAVAILLE POUR VOUS

Au fil des ans,

TASBI a su s'entourer de spécialistes pour la défense de ses membres :

- Une firme en communication, IMAGO
- Une firme d'avocats, expert en relations de travail et en droits syndicaux, Poudrier Bradet.
 - o Formation sur la négociation d'une convention collective
 - o Formation sur le droit syndical
 - o Droit santé et sécurité au travail
 - o Avis juridiques
 - o Plaintes, griefs
- Une firme, de planification financière et tout ce qui touche la retraite, Veilleux et filles.

TASBI siège aussi sur plusieurs comités afin d'assurer une bonne continuité des services à ses membres :

- Comité de retraite du RRTAP
- Comité d'assurances collectives
- Comité CNEST au sein des entreprises
- Comité de relation de travail
- Comité de négociation de la convention collective

TASBI REPRÉSENTE SES MEMBRES DANS LES DOSSIERS DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL.

Tasbi assure un suivi ponctuel des dossiers.

Votre organisation syndicale effectue des rencontres sur une base régulière avec les cadres de ses entreprises pour échanger afin d'améliorer les conditions de travail des membres et faire la gestion courante des dossiers.

Tasbi est en bon terme avec les autres organisations syndicales, nous encourageons le partenariat entre syndicats afin de faire avancer les droits des paramédics.



info@tasbi.ca



418-221-5199

UN SYNDICAT DE PROXIMITÉ

Présentement, la structure de TASBI vous permet d'avoir **un contact direct avec vos dirigeants syndicaux**. Vous bénéficiez d'une représentation sur le terrain, puisque les membres du conseil syndical a l'obligation d'être à l'emploi d'une entreprise ambulancière.

La prise de décision a lieu ici, ce qui **augmente la rapidité d'exécution** et fait de votre organisation syndicale, un **syndicat indépendant**.

NOUS CROYONS QUE POUR ÊTRE DE BONS REPRÉSENTANTS, NOUS DEVONS EXÉCUTER LE MÊME TRAVAIL QUE CEUX QUE NOUS REPRÉSENTONS.

TASBI